



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire n° 5770 du 15/06/2016

## L'évaluation en Centre PMS - rapport d'activités triennal

### Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie-Bruxelles
- Libre subventionné
- libre confessionnel
  - libre non confessionnel
- Officiel subventionné
- Niveau(x) : Fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé

### Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

### Période de validité

- A partir du 10 mai 2016
- Du au

### Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite : 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2016
- Voir dates figurant dans la circulaire

### Mots-clés :

CPMS-Evaluation- Rapports d'activités

### Destinataires de la circulaire

- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Organes de représentation et de coordination des Pouvoirs Organisateurs ;
- Aux Directions des Centres PMS ordinaires, spécialisés ou mixtes, organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Au service général de l'Inspection
- Aux membres des services de l'Inspection des Centres PMS

#### Pour information :

- Aux Fédérations d'associations de parents ;
- Aux organisations syndicales.

### Signataire

Ministre /  
Administration :                      Ministre de l'Education et des Bâtiments scolaires  
Marie-Martine SCHYNS

### Personnes de contact

Service ou Association :

Nom et prénom	Téléphone	Email
Kagan Claire	02/8017865	claire.kagan@gov.cfwb.be

Service ou Association :

Nom et prénom	Téléphone	Email

## **L'évaluation en Centre PMS – rapport d'activités triennal.**

Madame, Monsieur,

Depuis plusieurs années, sous l'impulsion du Conseil Supérieur, une culture de l'évaluation se construit progressivement dans les Centres PMS. Le développement d'une telle « culture », respectueuse du travail de chacun, est une étape importante pour améliorer la qualité et accroître la visibilité, la lisibilité et la crédibilité du travail accompli. Le Décret<sup>1</sup> relatif aux missions, programmes et rapports d'activités des Centres psycho-médico-sociaux, prévoit la rédaction d'un rapport d'activités.

Le rapport d'activités, élaboré en équipe, constitue un document important dans le processus d'évaluation. L'objectif poursuivi est d'assurer le pilotage des Centres psycho-médico-sociaux en veillant à l'adéquation des activités déployées dans les centres aux missions qui leur sont dévolues. Il s'inscrit dans un ensemble de démarches au sein de votre centre et sous votre responsabilité, développant une réflexivité sur ces activités et leur pertinence.

Je vous invite cette fois à mettre le focus sur les actions relatives au repérage des difficultés, diagnostic et guidance, à l'orientation scolaire et professionnelle et à l'éducation à la santé (en précisant, pour les centres PMS subventionnés, les modalités de collaboration avec les services PSE),

Vous trouverez, en annexe, un document, sur lequel vous pouvez vous baser pour une structuration des données qui permettra de réaliser une « photographie » et une synthèse concernant l'ensemble des CPMS en tenant compte de leur contexte.

Le rapport sera daté et signé par la Direction pour les Centres organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles et par le Pouvoir Organisateur pour les Centres subventionnés.

Les données ainsi communiquées s'ajouteront aux éléments d'évaluation recueillis directement lors des différentes visites de l'Inspection. Dans le contexte du Décret du 08.03.2007 tel que défini à l'article 16 § 4, l'Inspecteur général coordonnateur sera amené à transmettre ledit rapport au Gouvernement, à la Commission de Pilotage et au Collège de l'Inspection, de Conseil et de Soutien pédagogique.

---

<sup>1</sup> Décret du 14 juillet 2006 tel que modifié par les Décrets du 12.07.2012 et du 11.04.2014

J'attire votre attention sur le fait que le présent rapport sera transmis directement au Service général de l'Inspection<sup>2</sup> pour le 1er octobre 2016 au plus tard à l'adresse suivante :

A l'attention de Monsieur J. LEONARD  
Inspecteur général coordonnateur  
A.G.E.  
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22 à 1000 BRUXELLES.

Je vous remercie pour votre collaboration,

Marie-Martine SCHYNS  
Ministre de l'Education et des Bâtiments scolaires

---

<sup>2</sup> Décret du 12 juillet 2012 modifiant diverses dispositions en matière d'enseignement obligatoire, dont l'article 41, §3 du Décret du 14 juillet 2006 relatif aux missions, programmes et rapports d'activités des Centres psycho-médico-sociaux

## Annexe

Rapport d'activités 2013-2016**01. Votre identité**

Centre PMS	WBE nombre de cabinets de consultation : Officiel subventionné : province - ville - commune Libre subventionné :
Numéro FASE	
Rayon de couverture du ressort desservi	Km

**02. Votre cadre technique (L 01.04.60 - AR 13.08.62 - D 14.07.06)**

au 15.01.16

Direction	1 direction	nommé ou faisant fonction	charge partielle de CPP : OUI -NON
	Nombre de fonctions	Nombre agents nommés	Nombre d'agents temporaires
CPP			
APP			
APM (PMS)			
APM (PSE)			
AS			

Cadre supplémentaire	Nombre	Fonction(s)	Temps plein ou partiel	Changements éventuels durant ces 3 dernières années :
- ISE				
- Intégration				
- RD				
- PGAED				
- CEFA				

- Autres (à charge du PO)				
Personnel administratif (préciser le type)				

### 03. Votre ressort (L 01.04.60 - AR 13.08.62)

<b>Caractéristique du CPMS</b>	Ordinaire Spécialisé Mixte
<b>Population du ressort au 15.01.16</b>	<p><b>Mission CPMS :</b> élèves</p> <p><b>uniquement réseau WBE :</b> mission promotion de la santé : élèves</p> <p><b>autres réseaux :</b> - existe-il dans votre ressort un rapprochement du SPSE avec le CPMS ? oui- non - expliciter en quoi constitue ce rapprochement</p>
<b>Caractéristique de la population au 15.01.16</b>	
	Pourcentage de la population totale du Centre
<b>Enseignement maternel ordinaire</b>	
<b>Enseignement primaire ordinaire</b>	
<b>Premier degré</b>	
<b>Enseignement secondaire de transition</b>	
<b>Enseignement secondaire technique de qualification</b>	
<b>Enseignement secondaire professionnel</b>	
<b>CEFA</b>	

<b>DASPA (primo-arrivants)</b>	
<b>Enseignement spécialisé fondamental</b>	
<b>Enseignement spécialisé secondaire</b>	
<b>Indices socio-économiques des écoles du ressort (AG. 24.03.2011)</b>	de            à
<b>Etablissements desservis au 15 .01.2016</b>	Nombre d'établissements :  Nombre d'implantations :

#### 04. Votre Équipement (L 01.04.60 - AR 13.08.62 - AG 24.10.94)

	oui	partiellement	non	Sans objet	commentaires
Les agents disposent du matériel informatique nécessaire à la réalisation des missions.					
Les agents disposent des outils nécessaires à la réalisation des missions.					
L'accessibilité du Centre aux PMR est effective.					
Le Centre dispose de locaux dans les écoles.					
Des ressources sont mutualisées au sein du CPMS ou du PO.					
La formation continuée des agents ou des équipes répond aux besoins.					

**05. Vos actions des 3 dernières années, par rapport aux axes du Décret suivants :**

**DIAGNOSTIC ET GUIDANCE**

	Niveau scolaire	Constats/observations	Estimation du % élèves concernés
Contenu			
Evaluation			

**ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE**

	Niveau scolaire	Constats/observations	Estimation % élèves concernés
Contenu			
Evaluation			

**EDUCATION A LA SANTE ET AU BIEN-ETRE DES JEUNES A L'ECOLE ET LEUR PROMOTION**

	Niveau scolaire	Constats/observations	Estimation % élèves concernés
Contenu			
Evaluation			

<b><i>Quelles sont les priorités développées dans votre centre ?</i></b>	<b>Commentaires</b>
--------------------------------------------------------------------------	---------------------

<b><i>Quelles sont les priorités à maintenir ?</i></b>	<b>Commentaires</b>
--------------------------------------------------------	---------------------

<b><i>Quelles sont les priorités de travail à développer ?</i></b>	<b>Commentaires</b>
--------------------------------------------------------------------	---------------------



<b><i>Les priorités de travail à revoir</i></b>	<b>Commentaires</b>
-------------------------------------------------	---------------------

## 06. Vos statistiques

<b><i>Intégration</i></b>	2013-2014	2014-2015	2015-2016	<b>commentaires</b>
	Fond/sec	Fond/sec	Fond/sec	
Nombre total d'élèves en intégration				
Nombre d'écoles ordinaires impliquées dans le processus d'intégration				
Nombre d'écoles spécialisées impliquées dans le processus d'intégration				

<b><i>Orientation vers l'enseignement spécialisé</i></b>	2013-2014	2014-2015	2015-2016	<b>commentaires</b>
Nombre d'attestations d'orientation vers l'enseignement spécialisé délivrées année scolaire N				
Nombre de protocoles justificatifs réclamés l'année scolaire N+1			<i>Sans objet</i>	
	Fond/Sec	Fond/Sec	Fond/Sec	
Nombre d'intégrations préconisées Permanent Temporaires				

<b><i>Maintiens en maternelle</i></b>	2013-2014	2014-2015	2015-2016	<b>commentaires</b>
Nombre total de maintiens en maternelle				

<b>Avancement en primaire</b>	2013-2014	2014-2015	2015-2016	<b>commentaires</b>
Nombre total d'avancements en primaire				

<b>Année supplémentaire dans l'enseignement primaire</b>	2013-2014	2014-2015	2015-2016	<b>commentaires</b>
Nombre de dérogations pour une année supplémentaire dans l'enseignement primaire				

<b>Attestations QI</b>	2013-2014	2014-2015	2015-2016	<b>commentaires</b>
Nombre d'attestations de QI délivrées				

<b>Aménagements raisonnables</b>	2013-2014	2014-2015	2015-2016	<b>commentaires</b>
Nombre d'élèves pour lesquels des interventions ont été effectuées, relatives à des aménagements raisonnables dans l'enseignement ordinaire				

<b>Interventions de gestion de crise</b>	2013-2014	2014-2015	2015-2016	<b>commentaires</b>
Nombre d'interventions de gestion de crise: Harcèlement - suicide – maltraitance - deuil ...				

<b>Refus de guidance</b>	2013-2014	2014-2015	2015-2016	<b>commentaires</b>
Nombre de refus de guidance				

#### **07. Votre visibilité vis-à-vis des consultants (supports - rencontres - outils ...)**

<b>Actions</b>	
----------------	--

**Evaluation du pourcentage d'actions individuelles :**  
**Evaluation du pourcentage d'actions collectives :**

**08. Votre visibilité vis-à-vis des écoles** (dispositifs de concertation avec les équipes pédagogiques, permanences ...)

**Actions**

**Evaluation du pourcentage d'actions individuelles :**  
**Evaluation du pourcentage d'actions collectives :**

**09. Votre collaboration vis-à-vis des partenaires :**

Entourer les partenaires concernés : SPSE - logopèdes - thérapeutes - médecins -SAI - SAJ - SPJ - SOS Enfants - SSM - Hôpitaux - CPAS - APEP - Médiateurs scolaires - Equipes mobiles - Médiateurs interculturels - CLPS - CPF - Centre d'Aide Précoce - AMO - CRA - COE - SAP - SIEP - SAT- FOREM - Carrefour emploi - IFAPME - ETA- OPEN ADO - CIPREA - FARES - SAS - ONE - CRF - BRAVVO -« Bus Sex'Etera » - Ecoles de devoirs - Centre d'accueil de réfugiés - Maisons de l'emploi - Services K - IPPJ - CSEF - Prospective Jeunesse - Prévention suicide - Droit des jeunes - Police - Parquet de la Jeunesse - FEDASIL - AWIPH - SAAE - Centres d'alphabétisation - aides juridiques - service d'interprétariat - coaching - Observatoire de la santé - service d'aide aux victimes - planning familial - SUSAS - CRA - CML (commission mixte locale) - Centre de réadaptation ambulatoire - internats - Centre de santé mentale - Fondation pour la santé dentaire - CRAL (centre de référence autistique liégeois) -...

**Actions**

**10. Les éléments facilitateurs (forces) et les freins pour votre Centre : maximum 5 par ordre d'importance (du plus important au moins important)**

	FORCES	FREINS
Facteurs internes au CPMS		
Facteurs externes au CPMS		

**11. Les besoins à rencontrer dans votre Centre**

Contenu	Argumentaire

**12. Suite à la présente évaluation, quels sont les changements à apporter pour votre Centre dans la perspective de votre projet 2016 - 2020 (compétences - fonctions - outils - équipes ...)**

Combien de personnes ont participé à l'élaboration de ce rapport d'activités :

Date :

Nom de la direction :

Signature de la direction ou du PO :